

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]CollectionBoite_034_A-9-chem | Bicêtre ItemQualité et condition nécessaires pour l'admission des enfants et \[grandes ?\] personnes dans la Maison de Bicêtre](#)

Qualité et condition nécessaires pour l'admission des enfants et [grandes ?] personnes dans la Maison de Bicêtre

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0203

SourceBoite_034_A-9-chem | Bicêtre

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

qualités et conditions nécessaires
 pour l'admission des ~~penitents~~ galle
 penouner dans la maison de Bicêtre.

2 pièces en p^m sont nécessaires pour
 leur sortie d'âge et de condition: un
 certificat baptistique, et un certificat de
 pauvreté donné par le curé de la paroisse
 où demeure celui qui veut entrer à l'hopital
 ou par le vicairé ou l'écuyer du curé, en vertu
 duquel les pièces ou peut issuer le billet de
 réception par 2 de messieurs les Dirⁿ ou tuteurs
 de la P. H.

B. N. Joly de Fleury

1246.  fol. 125

